



Contrat de vente (automobile)

Par **jessmika**, le **15/02/2010** à **11:17**

Bonjour,

J'ai signé un bon de commande avec le vendeur pour une voiture d'occasion, le 21/01/2010 en lui versant 1000 d'acompte. Le bon de commande est signé par les deux parties, la livraison est prévue le 28/01/2010, stipulé sur le bon de commande.

Aujourd'hui nous sommes le 15 Février 2010 et je n'ai toujours pas la voiture, le vendeur n'arrête pas de repousser la date. Il voudrait presque annuler la vente mais je pense qu'il y a eu un engagement de sa part et je ne veux.

Que puis je faire? Et -il en tort?

Merci de me donner des éléments